

le bulletin du SNU ipp 26



N°299

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication :
Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. :
0610 S 07360
ISSN : 1164-2769

Déposé le
11/12/2009

Dispensé de timbrage Valence CTC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Internet : <http://26.snuipp.fr> E-mail : snu26@snuipp.fr

Abonnement : 10 E
Prix au n° : 2 E

Année Scolaire 2009 / 2010

Bulletin spécial formation des enseignants



N'y aura-t-il que des cadeaux dans la hotte du Père Noël ? Celle de l'école est déjà bien trop pleine ! Néanmoins, passez de bonnes fêtes et un bon début d'année 2010. Revenez en forme car il y aura encore des combats à mener.

Mardi 15 décembre

Journée de
mobilisation unitaire
sur la formation
initiale des enseignants.

Consignes
page 6

Enseigner :
un métier qui s'apprend !
Non à la réforme !
Exigeons
une autre formation !

**Assemblée Générale
à l'amphi de l'IUFM
à partir de 16h30**

1^{ers} rendez-vous 2010

- Commissions FSU pour préparer le congrès : 7 et 8 janvier 2010
- Réunions cantonales : semaine du 11 au 17 janvier 2010

Sommaire :

p1 : Édito
p2-3 : Communiqué intersyndical
p4 : Des étudiants pour enseigner - Motion conseil des maîtres

p5 : Motion conseil des maîtres - Lettre aux parents
p6 : 15 décembre : consignes
p7-8 : tract

Encart : Affiche

Formation des maîtres et concours : Unanimité contre le ministère

C'est le 13 novembre que les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont communiqué les décisions arrêtées « sur la base de la synthèse des groupes techniques » ayant travaillé sur les concours et la formation des maîtres, et ont réussi à cette occasion la prouesse de faire l'unanimité... contre eux ! En effet l'ensemble des syndicats d'enseignants, l'UNEF et les syndicats lycéens, les présidents d'université, les directeurs d'IUFM, le Conseil national de l'enseignement supérieur, la FCPE, ont fait part de leur « consternation ».

Tous reprochent aux ministres de n'avoir pas tenu compte des propositions exprimées depuis des mois, voire de revenir sur des engagements pris sous le ministère de Xavier Darcos. Le projet final correspond aux intentions de départ des représentants du ministère !

La place du concours est fixée en M2 avec l'admissibilité en septembre et l'admission en juin. Les 2 épreuves d'admissibilité (français/culture humaniste et mathématiques/ culture scientifique) ne font appel qu'à des connaissances académiques. Selon les dernières annonces de novembre, les épreuves d'admission consisteraient en une leçon-type formelle ciblant la maîtrise disciplinaire et une analyse de dossier dans un champ disciplinaire. Les stages ne sont pas pris en compte. Les lauréats au concours sont à la rentrée suivante en responsabilité d'une classe et bénéficient d'1/3 de décharge pour leur formation professionnelle.

Pour le SNUipp, le ministère « sacrifie la dimension didactique et pédagogique » en faisant le choix d'une formation axée sur les savoirs disciplinaires. Les mobilisations continuent pour que les maquettes des masters intègrent une dimension didactique et correspondent au cursus nécessaire à la formation des PE.

Les différentes organisations (voir pages 2 et 3) ont décidé d'organiser une journée nationale de mobilisation le 15 décembre sur le thème « enseigner est un métier qui s'apprend ». Elles appellent, notamment dans les IUFM, à des débats, des rassemblements, des assemblées générales afin de peser sur les projets ministériels avant parution des textes.

Communiqué intersyndical sur la réforme de la formation des enseignants



**Enseigner est un métier qui s'apprend !
Nous refusons la réforme actuelle de la formation des enseignants
et exigeons d'autres choix !**

Les conditions de formation et les modalités de recrutement des enseignants actuellement en débat engagent l'avenir de notre système éducatif dans un contexte de renouvellement important de la profession. Cette réforme intéresse la société dans son ensemble : quels sont les besoins de notre système éducatif, quelles sont les conditions d'exercice de métiers essentiels pour l'avenir du pays mais aujourd'hui trop peu valorisés, quelles sont les besoins des élèves et des jeunes, quelle sera la formation pédagogique de ceux qui auront la responsabilité de former des millions de jeunes demain ? Enseignants, étudiants, parents, élèves : nous sommes tous concernés !

Pourtant, malgré l'importance de ce dossier qui constitue un véritable choix de société, le gouvernement a fait le choix d'une réforme controversée et du passage en force. Au lieu de profiter du report d'un an de l'application complète de la réforme obtenu par la mobilisation de l'an dernier pour mettre en place une réelle concertation destinée à l'élaboration d'une réforme partagée, Luc Châtel et Valérie Pécresse ont rendu leurs derniers arbitrages contre l'avis de tous les acteurs concernés (étudiants, lycéens, parents, enseignants, enseignants-chercheurs, IUFM, universités...). Nous dénonçons l'absence de réelle concertation et le mépris du dialogue social dont font preuve les ministres.

Nos organisations jugent inacceptables en l'état les orientations présentées le 13 novembre dernier qui confirment la mise en place d'une réforme régressive pour la formation des futurs enseignants et bouleverse l'organisation de l'offre de master dans les universités. Ces orientations vont à l'encontre d'une démocratisation de l'accès aux métiers de l'enseignement et s'opposent à l'amélioration de la qualité de la formation :

- la formation professionnelle des futurs enseignants est réduite à portion congrue alors qu'elle nécessiterait d'être renforcée afin de préparer les futurs enseignants à la diversité des missions qui leur sont confiées. Des lauréats au concours peuvent se retrouver devant des élèves sans avoir bénéficié de stages ni de formation professionnelle.
- l'articulation proposée entre concours et masters va non seulement rendre ingérable l'année de master 2 pour les étudiants (qui devront mener de front préparation des épreuves, mémoires de recherche, validation du master et éventuellement stage en responsabilité), mais elle s'oppose également à l'élévation du niveau de qualification en rendant impossible toute formation professionnelle et disciplinaire pendant l'année de M2
- les IUFM sont cantonnés à l'éventuel encadrement des stages alors qu'ils constituent une composante essentielle de l'université au rôle, à l'expertise et aux compétences avérées, sur la formation initiale et continue des enseignants
- aucun dispositif ambitieux d'accompagnement financier des étudiants n'est mis en place pour compenser l'allongement de la durée des études et le décalage du concours, écartant ainsi de nombreux étudiants issus des catégories sociales les moins favorisées de ces métiers.

... suite page 3

Communiqué intersyndical sur la réforme de la formation des enseignants (suite)

Les organisations signataires exigent la remise à plat de la réforme impliquant le retrait des décrets concernant la formation des enseignants et des textes d'application déjà publiés et l'ouverture indispensable de réelles négociations. Elles revendiquent la mise en place d'une réforme de la formation des enseignants qui réponde aux besoins du système éducatif et permette une véritable formation professionnelle des futurs enseignants. En conséquence, elles demandent :

- une réelle amélioration de la formation de tous les enseignants et la reconnaissance de celle-ci par l'obtention d'un master
- de revenir sur la place des épreuves d'admissibilité au cours du cursus actuellement prévue par la réforme afin de garantir une place des futurs concours compatible avec la conception de masters de qualité intégrant les dimensions disciplinaires et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier et permettant la réussite des étudiants et une réelle réorientation de ceux ayant échoués aux concours.
- une évolution du contenu des épreuves des concours fixées nationalement en concertation avec les organisations représentatives permettant d'évaluer les futurs enseignants sur l'ensemble de leurs compétences disciplinaires et professionnelles indispensables à leur métier
- un recrutement des futurs enseignants au même niveau pour tous les concours (PE, CPE, PLP, CAPET, CAPES, CAPEPS)
- un cadrage national des masters dits « intégrés » garantissant l'articulation entre une professionnalisation progressive et la formation disciplinaire, assortie d'une carte nationale des formations garantissant l'égal accès de tous sur le territoire à la préparation des concours. L'acquisition des compétences professionnelles doit progressivement se renforcer avec l'avancée dans le cursus universitaire.
- une année de fonctionnaire stagiaire post-concours qui comporte au moins un mi-temps pour la poursuite de la formation professionnelle
- des garanties réelles sur le rôle, les fonctions et les moyens humains et financiers des IUFM dans la formation initiale et continue des futurs enseignants au sein des universités
- la mise en place de dispositifs d'accompagnement financier renforcés et pérennes pour les étudiants afin de garantir la mixité sociale du recrutement des futurs enseignants
- des modalités adaptées pour les candidats des PLP des disciplines professionnelles et les non titulaires (VAE, cycle préparatoire...)

Face à une situation qui semble aujourd'hui bloquée et à des arbitrages présentés comme définitifs, nous affirmons notre détermination à imposer par l'action des choix que le gouvernement nous refuse depuis 18 mois. Nous demandons que l'année scolaire en cours ne soit pas à nouveau gâchée par des bricolages successifs mais permette l'ouverture de réelles négociations. Si de profondes inflexions ne sont pas rapidement apportées au projet de réforme, le gouvernement prépare les conditions d'une situation explosive dans les universités et les établissements scolaires lors de la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2010.

Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, **les organisations signataires appellent à une journée nationale de mobilisation mardi 15 décembre** dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (notamment dans les IUFM) pouvant se traduire par des initiatives de grèves, des rassemblements, des assemblées générales de débat, des manifestations, afin de dénoncer le projet régressif du gouvernement pour la formation des enseignants et d'exiger une réforme répondant aux besoins du système éducatif, permettant une vraie formation professionnelle et garantissant une réelle élévation de la formation des futurs enseignants conforme aux attentes de la société.

Signataires :

- UNEF
- FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU
- Fédération UNSA éducation, SE UNSA, Sup Recherche UNSA, A et I UNSA, SNPTES UNSA, SI.EN UNSA
- SGEN CFDT
- FERC Sup CGT, CGT Educ'action
- FCPE
- UNL
- FIDL

Des étudiants pour enseigner



Enseigner est un métier qui s'apprend ... sauf pour notre ministre

A la rentrée 2009, quel a été notre étonnement d'apprendre que des étudiants volontaires préparant le concours d'entrée à l'IUFM cette année serait devant une classe. La carotte : 3000 euros pour 108 passées devant une classe

Dans la Drôme 25 étudiants assurent la décharge d'un directeur à 4 classes de septembre à février et 25 autres de février à juin.

Ces étudiants le reste du temps sont en PE1 à l'IUFM où ils sont censés préparer le concours. Quand on pense au travail que représente la préparation à ce concours.... Inutile de vous dire une fois le temps passé à la préparation de leur classe, à une journée en moins de formation à l'IUFM, ils amenuisent sacrément leurs chances de devenir un jour professeur des écoles. Nous n'arrivons pas à savoir réellement quel est leur statut ? L'Administration non plus, sauf qu'elle ne s'en soucie pas.

D'ailleurs, cela ne gêne en rien notre Inspecteur d'Académie qui en CDEN a annoncé tout content : **C'est mieux que les listes complémentaires, ils étaient en responsabilité devant une classe toute l'année, ce jeunes ne le sont qu'une fois par semaine.**

A la bonne heure ! Sauf que les listes complémentaires avaient des perspectives d'entrée dans le métier, ce qui les plaçaient dans une démarche constructive pour leurs compétences professionnelles. Nous étions déjà fermement opposés au recrutement de liste complémentaire, mais a minima ils avaient préparé et passé le concours, ils avaient un statut de stagiaire et allaient bénéficier d'une année de formation. L'IA ne parle pas des élèves, de ce qu'ils vont apprendre. Considérer qu'un étudiant en master, même très motivé, puisse offrir les mêmes conditions d'ap-

prentissage qu'un titulaire revient à se moquer des élèves, du travail que fournissent les enseignants et de leur engagement professionnel.

Ces jeunes ne sont pas stagiaires, encore moins fonctionnaires. étudiants nous répond-on. Comment peut-on laisser des étudiants en responsabilité devant des élèves ? Ne parlons pas de la surcharge de travail pour l'équipe et les directeurs d'école qui, sans nul doute, vont devoir « essayer les plâtres » et jouer un rôle supplémentaire de tuteur.

Pour préciser, quelques données chiffrées s'imposent :

- 16 sont en charge d'une classe maternelle et 3 d'une Grande Section/CP : une manière encore d'observer à quel point l'enseignement de la maternelle reste une priorité !

- 4 ont un CM1/CM2

- Ils sont répartis dans 5 circonscriptions : 4 pour celle de Romans, 2 pour celle de Saint Vallier, 7 pour Valence 1, 9 pour Valence 2, 3 pour Valence 3 ; 3 circonscriptions n'en n'ont pas (Crest, Nyons et Montélimar) sans compter l'ASH bien sûr !

Comment cette répartition a-t-elle été faite ? Nous ne le savons pas.

Ils sont suivis par les équipes de circonscription mais échappent à l'IUFM. Certains seront « visités » : trois fois tout au plus dans l'année !

Est-ce que ces stages seront intégrés dans la validation de cette année ? Pas de réponse à ce jour Qu'en est-il de l'aspect formatif de l'évaluation ?

En revanche, que se passera t-il pour les PE1 qui n'auront pas effectué ces stages ? Et ceux qui ne les valideraient pas ?

Rappelons que ces étudiants n'ont eu aucune formation professionnelle préalable. Leur stage ne sert pas de moyen de formation mais de moyens de remplacement au même titre que les PE2 qui effectuent leur stage filé mais avec toutefois un aspect formateur. Le ministère anticipe la suppression de l'année de PE2 en introduisant ces stages qui risquent d'être pour de nombreux étudiants l'unique confrontation avec le terrain avant d'être en pleine responsabilité durant leur première année d'enseignant stagiaire. Il sera facile ensuite d'assimiler ces stages à une formation professionnelle et professionnalisante.

Pour le SNUipp, ces stages ne peuvent en aucun cas se substituer à une réelle formation professionnelle. Nous continuons à demander le maintien de la formation à l'IUFM après 2010. Nous dénonçons que ces étudiants sans formation soient en responsabilité de classe, tant pour le déroulement de la formation que pour le fonctionnement des écoles et la réussite de nos élèves.

Bernadette LONG - Denis GODEAU

Motion du conseil des maîtres

Une motion unitaire pour les conseils des maîtres

Pour cette année transitoire de la réforme de la formation des enseignants, le gouvernement a choisi de mettre en place, dans l'urgence et l'improvisation, des stages en responsabilité pour les étudiants préparant le concours.

Jusqu'à présent les stages en responsabilité étaient réservés aux PE2 stagiaires ayant d'une part passé le concours et, pour la plupart d'entre eux, ayant d'autre part bénéficié de stages d'observation et de pratique accompagnée. Le SNUipp, le SE et le SGEN proposent une motion aux conseils des maîtres pour dénoncer l'absence d'accompagnement, de préparation et d'articulation de ces stages dans la formation.

La motion dénonce également l'utilisation d'étudiants comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances des postes budgétaires et demande le maintien d'une année de formation professionnelle après le concours.

Une lettre aux parents

Le SNUipp propose aussi une lettre à distribuer aux parents afin de leur donner quelques éléments concernant la réforme de la formation des enseignants et les conséquences sur les élèves.

(motion et lettre aux parents à la page suivante)